

a

ÉCOLE MATERNELLE **BASSEVELLE**

INSCRIPTIONS

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 :

Inscription en 1^{ère} année de maternelle : **Année de naissance : 2020**

SAMEDI 25 MARS 2023 de 10h00 à 11h30 (sur rendez-vous)

SAMEDI 1^{ER} AVRIL 2023 de 10h00 à 11h30 (sur rendez-vous)

DÉMARCHE :

1/ Se rendre à la mairie de votre lieu d'habitation muni : - [un justificatif de domicile](#)

2 Se présenter à l'école muni :

- du certificat d'inscription remis par la mairie pour valider l'admission
- du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant pour une vérification des vaccinations obligatoires
- d'un certificat de radiation si votre enfant était déjà scolarisé dans une autre école
- tout autre document pouvant être important (jugement de divorce, droit de garde d'enfant....)